

Département des fabriques de l'Archidiocèse de Québec, 1073, René-Lévesque Ouest, Sillery, G1S 4R5  
www.diocesequebec.qc.ca fabriques@diocesequebec.qc.ca Téléphone 688-1211, postes 213 ou 247, télécopieur 688-1399

## Présentation

Par Rémy Gagnon

Voici le troisième numéro du Mém-Af. Celui-ci contient des informations sur les résultats financiers de l'année 2003, un mot sur l'inventaire des lieux de cultes de la nouvelle ville de Québec, divers points d'information et sur les projets pilotes sur le financement par dons des fabriques.

De plus, avec ce bulletin, vous recevez également les documents suivants :

- 1- Le comparatifs des cinq dernières années sur les opérations de votre fabrique et des comptes en fiducie et le comparatif du cimetière s'il y a lieu;
- 2- Le sommaire des états comparatifs des cinq dernières années de l'ensemble des fabriques;
- 3- Les états des résultats de la Corporation de l'Archevêque catholique romain de Québec;
- 4- La liste des membres de votre assemblée de fabrique. Cependant vous remarquerez que le nom du prêtre curé n'y figure pas. Il est membre de votre AF automatiquement;
- 5- La mise à jour de la Table des matières du Cahier des marguilliers et marguillières.

La plupart des fabriques réalisent actuellement leur campagne de financement annuelle ou sont en relance... Je veux remercier tous ceux et celles qui bénévolement s'engagent dans cette importante opération. Je veux également remercier tous ceux et celles qui acceptent de verser un don. Toute cette générosité témoigne pour moi de ce désir de soutenir une Église qui annonce l'Évangile, qui apporte de l'espoir et qui participe à la réalisation d'un monde plus humain.

## Bilan et les états des résultats des fabriques de paroisses

### Faits saillants

Chaque année, les fabriques doivent transmettre au Département des fabriques leur bilan et les états des résultats. Voici les principaux faits saillants.

### Les fabriques de paroisses

Il y avait 223 fabriques de paroisse en 2003. 122 desservent des paroisses de moins de 2 000 personnes de population, 82 entre 2 000 et 15 000 et 19 de plus de 15 000.

112 fabriques ont un budget d'opération de moins de 100 000 \$ par année, 102 entre 100 000 \$ et 500 000 \$ et 9 ont un budget de plus de 500 000\$.

### Situation financière globale

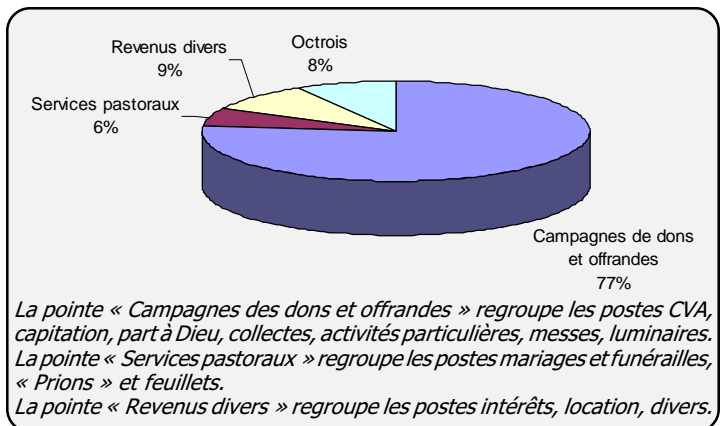
La situation financière des fabriques du diocèse demeure globalement stable mais fragile. Le déficit global de 616 913 \$ est le premier depuis 1997. Les états comparatifs montrent que la tendance des divers postes budgétaires est, depuis 1997, stable ou en légère diminution, sauf pour les postes liés à l'entretien, réparation courante, énergie et assurance qui ont augmenté de 14% par rapport à 2002 et pour le poste de revenus des octrois qui a diminué de 27%.

## Revenus et dépenses des fabriques en 2003

### Revenus

Les revenus généraux ont diminué de 1 131 346 \$ (-3 %) par rapport à 2002 et sont de 962 524 \$ en moins qu'il y a sept ans (1997).

- Le taux d'inflation de 1997 à 2003 a augmenté de 14,5% tandis que les revenus ont diminué de 2% pendant cette période.
- Les revenus de dons en 2003 ont diminué de 447 027 \$ (1,5%) par rapport à 2002.
- Les collectes sont d'environ 7,3 millions \$, la CVA de 7,5 millions \$ et la Capitation a légèrement augmenté passant de 5,4 à 5,5 millions\$ .
- Les campagnes de dons et offrandes représentent 77 % des revenus.



### Dépenses

Les dépenses ont augmenté par rapport à l'année 2002.

- Les dépenses affectées aux salaires ont diminué par rapport à 1997, malgré la hausse de la rémunération. Cela signifie qu'il y a moins de personnel (de pastorale ou de soutien) à l'emploi des fabriques.
- Les salaires des équipes pastorales et du personnel et les activités pastorales et de culte, représentent 56 % des dépenses
- Les frais d'énergies ont augmenté de 938 000\$
- L'effort des fabriques pour les rénovations majeures s'est maintenu à 5,1 millions malgré une baisse de 1,1 millions \$ en octrois.

### Déficit

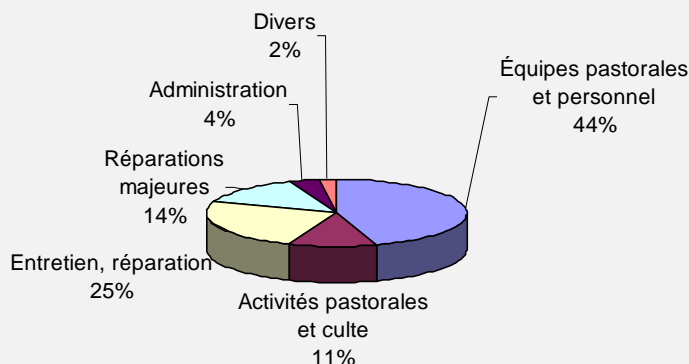
Ensemble, les 223 fabriques ont un déficit d'opération de 615 913\$. Le premier depuis 1997.

### Fabriques dont les opérations courantes sont déficitaires

Le nombre de fabriques de paroisses montrant un déficit des opérations courantes pour l'année 2003 est de 66 fabriques par rapport à 43 en 2002.

### Réserve

La réserve nette de l'ensemble des fabriques a légèrement diminué. Même si la réserve de 31,1 millions \$ est impressionnante, celle-ci est distribuée entre 214 fabriques sur 223. Cette somme représente une moyenne de 139 500 \$ de réserve par fabrique. Le budget moyen d'opération d'une fabrique est d'environ de 160 000\$. La réserve représente seulement 87 % des sommes nécessaires pour opérer un an.

**Les dépenses**

La pointe « Équipes pastorales et personnel » regroupe les postes salaires, bénéfiques d'emplois, casuel et déplacement.

La pointe « Activités pastorales » regroupe les postes cultes, pastorale et contribution diocésaine.

La pointe « Entretien-réparation » regroupe les postes entretien et réparation, chauffage, électricité, loyer, taxes et assurances.

La pointe « Administration » regroupe les postes intérêts, téléphone, fourniture de bureau.

**Placements et emprunts**

Les placements sont de 28 520 281\$ et les emprunts de l'ordre de 1 829 675\$.

**Fonds des messes et dépôts funéraires**

La tendance depuis 1997, des fonds des messes et des fonds « dépôts funéraires » sont à la baisse.

**Cimetières**

Environ 184 cimetières sont administrés par les fabriques. 132 ont connu un surplus d'opération et 52 un déficit.

**Contribution à la Corporation de l'Archevêque catholique romain de Québec**

La contribution diocésaine de l'ensemble des fabriques est de 2 200 368\$. Celle-ci assure le financement de 48% des dépenses pour les activités diocésaines qui s'élèvent à 4 574 997\$.



**Rappel:** Le coût prévu pour les frais de participation du congrès d'orientation des paroisses du 22 et 23 octobre 2004 est de 45 \$ par personne. L'assemblée de fabrique doit prévoir le budget nécessaire pour l'inscription et les frais de participation des représentantEs de la paroisse (AF, le CPP et équipe pastorale). Cette inscription aura lieu en mai et juin.

**Quelques statistiques sur le personnel des fabriques (budget 2004)****Tableau sur le personnel en paroisse d'après des prévisions budgétaires 2004**

Nombre de fabriques mandataires (employeurs des équipes de pastorale)		90		
Nombre d'équipes de pastorales		90		
	Nombre d'emplois	Le % p/r total emplois	Masse salariale nette budget 2004	Le % p/r total masse
<b>Pastorale</b>				
Prêtres à plein temps	122			
Prêtre à temps partiel	35			
AgentEs et stagiaires à temps plein	68			
AgentEs et stagiaires à temps partiel	18			
IntervenantEs à plein temps	13			
IntervenantEs à temps partiel	60			
Pastorale jeunesse	4			
<b>Sous total</b>	<b>320</b>	<b>29,25%</b>	<b>5 565 224 \$</b>	<b>41,06%</b>
<b>Secrétariat et soutien</b>				
Secrétaires, comptables, réceptionnistes à plein temps	95			
secrétaires, comptables, réceptionnistes à temps partiel	142			
sacristains, entretien, appariteurs liturgiques, maintenance, concierges à plein temps	89			
sacristains, entretien, appariteurs liturgiques, maintenance, concierges à plein partiel	182			
cuisinières, ménagères, lingières à plein temps	33			
cuisinières, ménagères, lingières, à temps partiel	80			
organistes, chefs de chœur, de chorale à plein temps	7			
organistes, chefs de chœur, de chorale à temps partiel	132			
gérants, coordonnateurs, gérante d'affaires	5			
guides touristique	9			
<b>Sous total</b>	<b>774</b>	<b>70,75%</b>	<b>7 987 755 \$</b>	<b>58,94%</b>
<b>Total des emplois</b>	<b>1094</b>			
<b>Total de la masse salariale nette</b>			<b>13 552 979 \$</b>	

L'étude statistique des budgets 2004 indique que le personnel en pastorale représente 41% de la masse salariale nette et pour le personnel de bureau et de soutien des fabriques. 59 %

**Adresses de l'Internet à visiter:**

Page de la fabrique de St-Georges-de-Beauce: <http://diocesequebec.qc.ca/paroisses/st-georges>  
 Page de la fabrique de Bienheureux-Jean-XXIII: <http://diocesequebec.qc.ca/paroisses/jean23>

## Campagne de financement par dons

Par Claude Lestage

### Campagne annuelle

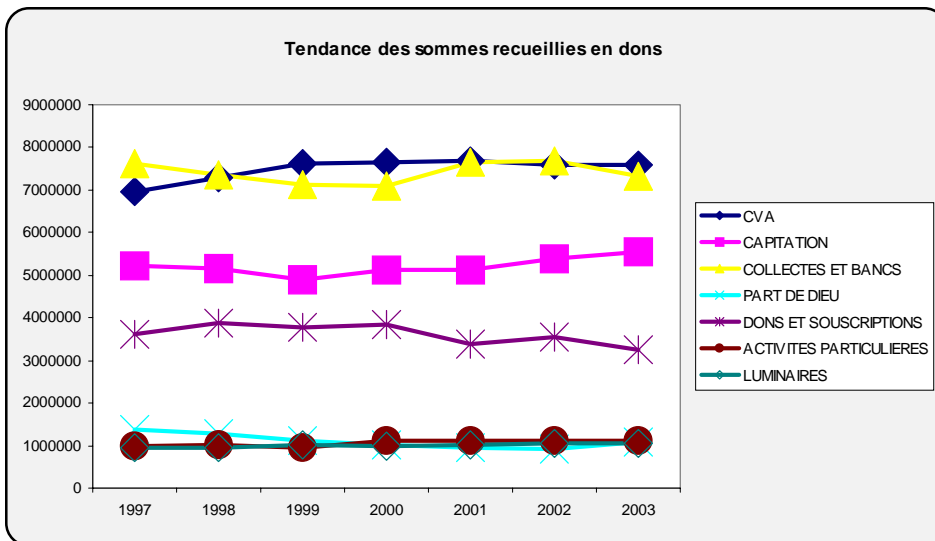
Les membres de ce comité vont très bientôt récolter les fruits de leurs efforts, puisque quelques unes des nouvelles techniques apprises à l'intérieur de ce projet pilote, seront mises en application pour la campagne de financement de cette année.

Voici sommairement les éléments discutés à l'intérieur de ce comité :

- Les conditions de succès d'une bonne sollicitation
- La sollicitation des paroissiens
- Les messages
- Les approches de la sollicitation
- L'implication des bénévoles pour organiser la sollicitation
- Les instruments
- La reconnaissance
- Le marketing, le support communicationnel
- Les instruments de mesure

Vous comprendrez que ce ne sont pas tous ces éléments qui ont été intégrés aux campagnes de financement des paroisses du projet pilote pour cette année, mais il n'en demeure pas moins que des changements dans la façon de solliciter ont été mis en application et nous seront en mesure d'évaluer les fruits de ces changements au cours de l'été 2004.

D'ailleurs un guide sera conçu suite aux travaux du projet pilote du comité des campagnes annuelles, pour vous faire partager cette expérience tout à fait pertinente qui se résume ainsi : « Comment mener à bien une campagne de financement avec les techniques des années 2000 ? ».



### Dons planifiés

Le 13 avril dernier, se tenait la quatrième rencontre du projet pilote sur les dons planifiés. Les avancés sont considérables. Jusqu'à maintenant, grâce à ce groupe, une structure solide est donnée pour le programme de dons planifiés en paroisse. Par exemple, sachant que 95% des dons faits dans le cadre des dons planifiés sont les legs testamentaires et les produits d'assurance-vie, les véhicules de promotion en paroisse seront :

- Les legs
- Les polices d'assurance vie
- Les titres (valeurs mobilières)
- Les fonds personnalisés

Également l'élaboration de diverses politiques liées à ce programme sont présentement établies :

- Politique d'acceptation des dons (est-ce que l'on peut accepter tous les dons?)
- Politique de capitalisation (qu'est ce que l'on fait avec l'argent reçu ? Budget courant? Placement à long terme? Fonds inaliénable?)
- Politique d'utilisation des fonds (les dons reçus dans le cadre du programme de dons planifiés servent à quoi?)
- Politique de reconnaissance (Comment la fabrique de paroisse peut-elle témoigner sa gratitude aux généreux donateurs?)
- Code d'éthique (les droits et obligations des donateurs et du comité paroissial des dons planifiés)

Comme vous voyez, les bases sont très solides et proposées par vos pairs, des bénévoles impliqués dans leur paroisse qui ont à cœur la stabilité financière à moyen et long terme de leur fabrique.

La prochaine étape est le plan marketing (comment promouvoir les dons planifiés en paroisse?).

Pour vous accompagner dans l'implantation d'un programme de dons planifiés pour la fabrique de votre paroisse, n'hésitez pas à me contacter pour avoir de plus amples renseignements au 688-1211 poste 288.

### Atelier sur la gestion des avoirs en dons planifiés

Quand et où: 12 juin, 9h à 12h au 1073 René-Lévesque Ouest, Québec

Objet : Comment faire fructifier les argents reçus pour cette nouvelle méthode de financement à long terme.

- Quels sont les véhicules de placements ?
- Les risques et la durée du placement
- La création de fonds personnalisés

Invités:

Laurent Lapointe, planificateur financier et membre du comité diocésain des dons planifiés;  
Lucie Roberge, coordonnatrice de la fondation communautaire du grand Québec.

**Inscription obligatoire avant le 31 mai, car l'atelier sera annulé s'il y a moins de 10 personnes. Seules les personnes inscrites seront avisées dans ce cas.**

Tél. : Claude Lestage 688-1211 poste 288

### Tableau général des résultats financiers des 223 fabriques

(Nombre de fabriques)

	2001	2002	2003
<b>Budget d'opération</b>			
<i>Surplus</i>	141	151	<b>115</b>
<i>Déficit d'opération courantes</i>	38	43	<b>66</b>
<i>Déficit avec réparations majeures</i>	53	31	42
<i>Déficit au total</i>	91	74	108
<b>RÉSERVE</b>			
<i>En augmentation</i>	154	159	<b>120</b>
<i>En diminution</i>	78	66	<b>103</b>
<b>Aucune réserve (dette)</b>	10	10	<b>10</b>
<b>REVENUS</b>			
<i>En augmentation</i>	71	89	<b>59</b>
<i>En diminution</i>	58	45	<b>100</b>
<b>Stable</b>	102	91	<b>64</b>
<b>Réparations majeures</b>	123	102	<b>109</b>
<b>Montant</b>	5 811 054 \$	5 051 667 \$	<b>5 069 898 \$</b>
<b>Prévision budgétaire 2004</b>			
<i>Opération courante déficitaire</i>	34	27	<b>27</b>

## Au sujet de la Loi de normes du travail (*Commission des normes du travail*)

**Premier mai 2004** : Hausse du salaire minimum, le taux général du salaire minimum passe de 7,30 \$ l'heure à 7,45 \$

**Premier juin 2004** : Entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation concernant le harcèlement psychologique

Tous les employeurs du Québec sont visés par les nouvelles dispositions de la LNT dont l'objectif est de rendre les milieux de travail exempts de harcèlement psychologique. L'employeur est ainsi tenu de prendre les moyens raisonnables pour prévenir et faire cesser le harcèlement psychologique lorsqu'il est informé d'une telle situation.

Le harcèlement psychologique est la conduite vexatoire qui se manifeste par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes qui sont répétés, hostiles et non désirés. Cette conduite porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié et entraîne un milieu de travail qui lui est néfaste. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique.

Le diocèse de Québec s'est doté d'un cadre de référence. Ainsi, toute personne qui travaille pour une fabrique ou le diocèse et qui croit être victime de harcèlement psychologique peut entreprendre des démarches, formuler une plainte ou prendre recours sans risques de préjudices ou de représailles. Pour toute information ou demande d'aide, communiquer avec le répondant diocésain, M. Rémi Boudreau par messagerie vocale au (418) 871-0806.

Pour des renseignements auprès de la CNT : [www.cnt.gouv.qc.ca](http://www.cnt.gouv.qc.ca)

Pour obtenir des documents (gratuit) auprès de la CNT : 1-866-319-7258 ou 380-8522

## Patrimoine religieux: *inventaire analytique des lieux de culte de la nouvelle ville de Québec*

par Rémy Gagnon

Dans le cadre de l'Entente entre le diocèse, la ville de Québec et le ministère de la Culture sur le patrimoine religieux de la capitale nationale, signée en 1999 et d'une durée de 10 ans, une classification des églises en trois catégories avait été effectuée.

En résumé, la valeur élevée signifie la conservation de l'église au complet et demande que l'usage au culte y soit maintenu, la valeur significative signifie la conservation de l'enveloppe extérieure du bâtiment et permet éventuellement un nouvel usage autre que le culte et la valeur communautaire permet une transformation complète de l'édifice s'il n'est plus requis pour les activités de la paroisse.

Cette entente doit être révisée en 2004. C'est pourquoi la classification des églises a été étendue à tout le territoire de la nouvelle ville de Québec. Dans l'encadré, vous pouvez prendre connaissance du projet de classement qui sera validé au cours de l'automne 2004 par le Comité du patrimoine religieux de la ville de Québec où siège des représentants du diocèse, dont le responsable du Département des fabriques.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur ce projet, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec le vicaire épiscopal de votre région. Le texte de cette entente est disponible par courriel sur demande.

Enfin, prenez note qu'il ne faut pas confondre ce classement avec celui actuellement effectué par le Ministère de la Culture et la Fondation du Patrimoine religieux qui touche l'ensemble des églises du Québec. Celui-ci sera terminé d'ici la fin de l'année.

### Projet de classement des églises de la nouvelle ville de Québec

No	Nom des fabriques et églises	Valeur élevée	Valeur significative	
				Valeur communautaire
5	Paroisse La Nativité-de-Notre-Dame	1		
13	Paroisse St-Félix-de-Valois (Cap-Rouge)	1		
15	Paroisse Saint-Charles-Borromée	1		
	<i>Ste-Cécile (15)</i>		1	
	<i>Ste-Maria Goretti (15)</i>		1	
30	Paroisse Saint-Ignace-de-Loyola		1	
40	Paroisse Notre-Dame-de-l'Annonciation	1		
51	Paroisse Saint-Ambroise-de-Jeune-Lorette		1	
55	Paroisse La Visitation (N-Dame-de-Foy)			1
	<i>St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (55)</i>			1
	<i>St-Denys (55)</i>	1		
	<i>Ste-Geneviève (155)</i>		1	
	<i>St-Mathieu (55)</i>			1
62	Paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance			1
103	Paroisse St-Augustin-de-Desmaures	1		
107	Paroisse St-Benoît-Abbé		1	
117	Paroisse St-Charles-Garnier	1		
132	Paroisse St-Émile			1
148	Paroisse St-François-Xavier (Duberger)			1
157	Paroisse Ste-Gertrude de Beauport			1
190	Paroisse St-Louis-de-France	1		
201	Paroisse Ste-Marie-Médiatrice			1
<b>219</b>	<b>St-Patrick **</b>			
	<i>St-Vincent</i>			1
248	Paroisse Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus		1	
249	Paroisse St-Thomas-d'Aquin	1		
255	Paroisse Ste-Ursule			1
260	Paroisse St-Yves		1	
263	Paroisse St-Michel de Sillery	1		
278	Paroisse Notre-Dame-de-Vanier			1
	<i>N-D-Recouvrance (278)</i>			1
285	Saint-Jean-Eudes			1
	<i>St-Jérôme-Lauvergne (285)</i>			1
	<i>St-Rodrigue (285)</i>			1
286	Saint-Martin-de-Val-Bélair			1
	<i>St-Gérard-Magella (286)</i>		1	
	<i>Ste-Anne, Val Bélair (286)</i>			1
287	Bienheureux-Jean-XIII			1
	<i>Bon Pasteur (Charlesbourg)</i>			1
	<i>St-Pierre-aux-Liens</i>			1
289	B.-M.-C.-de-Saint-Augustin			1
	<i>Boischatel</i>			1
	<i>St-Louis-de-Courville</i>		1	
	<i>St-Grégoire-de-Montmorency</i>	1		
	<i>St-Thomas-de-Villeneuve</i>			1
290	Ste-Marie des Lacs			1
	<i>St-Jacques de Tewkesbury</i>			1
	<i>Lac Beauport</i>			1
	<i>St-Edmond (266)</i>			1
	<i>Ste-Françoise-Cabrini (149)</i>			1
	<i>Notre-Dame-des-Laurentides (69)</i>			1
	<b>TOTAUX</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>18</b>

Si vous avez des questions ou des commentaires sur ce projet, n'hésitez pas à communiquer avec le Département des fabriques ou avec le vicaire épiscopal de votre région.